

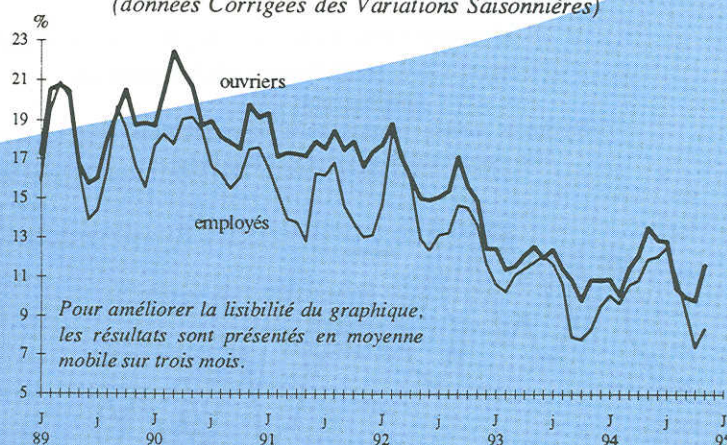
PREMIÈRES INFORMATIONS

ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE DÉCEMBRE 1994

- La proportion d'employés augmentés continue de progresser en décembre 1994.
- En revanche, celle des ouvriers baisse légèrement.
- Toutefois, pour les deux catégories de salariés, ces proportions sont équivalentes à celles de l'année dernière.
- Les augmentations accordées sont faibles : elles s'établissent en moyenne à 0,8%.
- Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires des ouvriers en décembre 1994 devient inférieur à celui des prix. Comme chaque année, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés diminuent en décembre.

12,2% des ouvriers et 10,6% des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base en décembre 1994 (données CVS). Depuis deux mois, la proportion d'employés augmentés progresse. En revanche, la part d'ouvriers augmentés baisse légèrement par rapport à celle de novembre. Mais, pour les deux catégories de salariés, ces proportions sont équivalentes à celles observées l'année dernière à la même date.

Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnières)

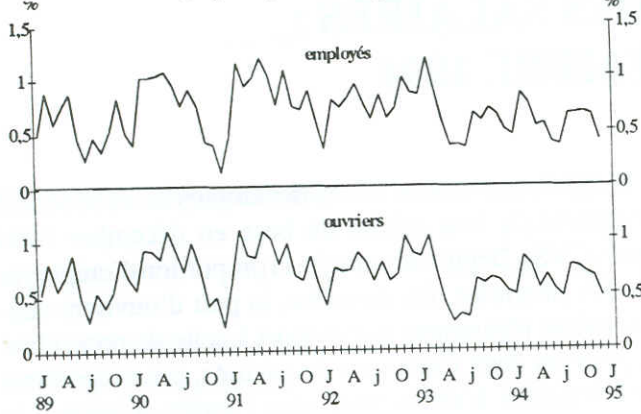


Les augmentations accordées en décembre sont faibles et inférieures à celles des années précédentes. Les ouvriers et les employés augmentés en décembre ont reçu une hausse de salaire de 0,8% en moyenne. Les hausses accordées restent toujours concentrées : 50% d'entre elles sont comprises entre 0,5% et 1,0%.

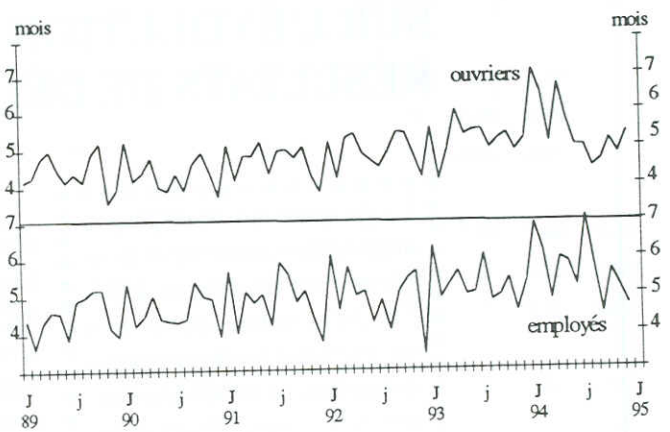
Pour les ouvriers, le délai entre deux augmentations est plus important en décembre qu'en novembre. Compte tenu des faibles hausses accordées et de l'allongement du délai entre deux augmentations, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires pour les ouvriers est faible et devient inférieur à celui des prix. En revanche, pour les employés, le rythme mensuel d'augmentation des salaires progresse légèrement et reste supérieur à celui des prix.

Comme chaque année, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés diminuent en décembre. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,47% et 0,41%.

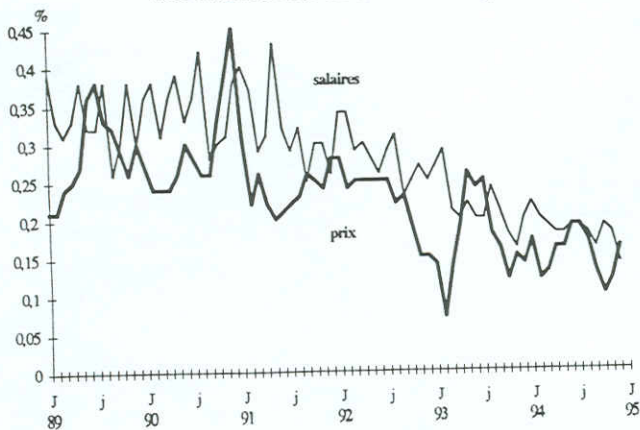
Graphique 2
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



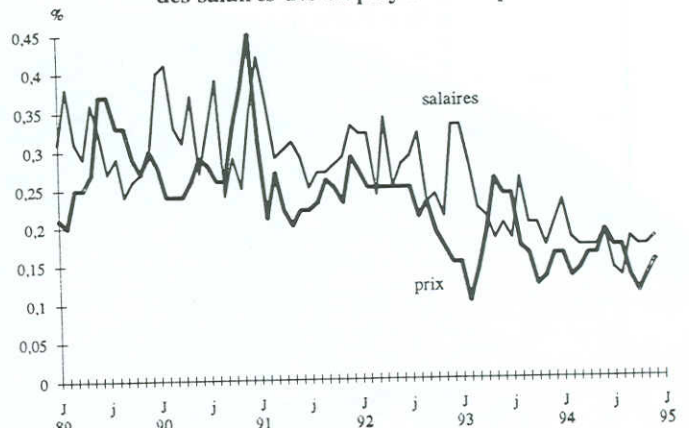
Graphique 3
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	19,42	18,46	18,67	14,36	15,32	15,39	14,09	15,84	16,33	19,30	11,41
	1993	11,99	11,41	10,73	12,48	13,16	12,11	10,70	14,43	9,11	9,01	11,29	12,26
	1994	8,92	11,56	9,74	13,06	13,57	14,09	11,07	13,33	6,83	9,76	12,82	12,24
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1992	3,24	3,23	3,27	3,25	3,12	3,09	2,96	2,96	2,93	2,87	2,79	2,77
	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,54	1,56	1,54
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté													(1)
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,75	1,40	1,51	1,61	1,36	1,23	1,32	n.s.	1,23	1,32	1,32	0,98
	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	1,00	0,88	0,78
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	5,16	4,18	5,27	5,39	4,91	4,66	4,53	n.s.	5,43	5,39	4,82	3,95
	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,19	4,80	5,37
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/délai moyen - pourcentage)	1992	0,34	0,34	0,29	0,30	0,28	0,26	0,29	n.s.	0,23	0,25	0,27	0,25
	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,19	0,18	0,14
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2)/délai moyen - pourcentage)	1992	0,28	0,24	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,15	0,15
	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10	0,12	0,16
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1992	0,41	0,75	0,72	0,73	0,89	0,80	0,63	0,80	0,63	0,69	1,04	0,88
	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,69	0,65	0,47

(1) : Les chiffres de décembre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	16,00	16,16	23,16	12,99	11,43	14,48	11,07	13,92	14,77	15,34	13,67	11,92
	1993	9,45	10,49	10,80	12,13	11,29	11,86	13,13	10,03	8,86	4,93	9,60	10,49
	1994	8,41	11,27	9,28	11,22	11,98	12,52	11,65	13,48	7,81	6,35	8,09	10,62
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1992	2,76	2,77	2,83	2,85	2,80	2,83	2,65	2,65	2,65	2,59	2,59	2,59
	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,45	1,45	1,42	1,41
													(1)
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
													(1)
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,91	1,48	1,33	1,68	1,29	1,21	1,44	n.s.	1,19	1,29	1,19	1,13
	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,96	0,85	0,82
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	6,09	4,62	5,76	4,99	5,11	4,28	4,86	n.s.	5,09	5,44	5,64	3,40
	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,63	5,17	4,69
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1992	0,31	0,32	0,23	0,34	0,25	0,28	0,30	n.s.	0,23	0,24	0,21	0,33
	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,17	0,17	0,18
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1992	0,27	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,17	0,15
	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11	0,13	0,15
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) :	1992	0,35	0,80	0,73	0,82	0,94	0,77	0,62	0,84	0,63	0,72	1,00	0,86
(100 + moyenne des dernières augmen. acc./	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67	0,64	0,41
(1) : Les chiffres de décembre 1994 sont provisoires													
(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard													
(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.													
(n. s.) : non significatif													

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.